



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Mercredi 23 septembre 2009

1. Ouverture de l'assemblée

Présences :

Mme Christyne Tremblay, directrice
Mme France Lacas, parent
Mme José LeCavalier, directrice-adjointe
Mme France Lafond, parent
Mme Mélanie Gilbert, resp. du service de garde
Mme Sophie Cahill, parent
Mme Isabelle Hébert, enseignante
M. Martin Gélinas, parent
Mme Carole Bousquet, enseignante
Mme Marie-Pier St-Onge, parent
Mme Manon Laurencelle, enseignante
M. Jean Robitaille, enseignant

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec modifications.

Proposé par : Madame Marie-Pier St-Onge

Appuyée par : Madame France Lafond

No résolution : CE 09-10-695

3. Présentation des membres du C.É. 2009-2010

4. Revue et adoption du procès-verbal

4.1 Le procès-verbal du 17 juin 2009 sera adopté à la prochaine rencontre.

4..2. Suivi des actions à prendre à la suite de la dernière réunion

4.2 Madame Tremblay indique que le conseil des enseignants et la direction se rencontrent périodiquement. C'est le forum désigné pour discuter des questions d'organisation

du travail et des attentes du personnel mais que les questions d'ordre disciplinaire seront traitées individuellement.

5. Élections

Différents postes doivent être comblés au sein du CÉ. Les personnes suivantes ont été élues sans opposition.

5.2 À la présidence : M. Martin Gélinas

No résolution : CE 09-10-696

5.3 À la vice-présidence : Ce sera choisi le soir même où il y aura un besoin.

No résolution : CE 09-10-697

5.4 Au secrétariat : Il est demandé d'avoir la secrétaire d'école pour remplir cette fonction. C'est à suivre. Pour ce soir, ce sera Mme Manon Laurencelle.

No résolution : CE 09-10-697

5.5 À la trésorerie : Mme Marie-Pier St-Onge

No résolution : CE 09-10-698

6. Parole au public

Il n'y a pas de public.

7. Affaires courantes

7.0 **Service de garde** : Deux points ont été relevés par les parents lors de l'assemblée générale du service de garde en début d'année. Finalement :

*Tous les dîneurs pourront s'inscrire à une journée pédagogique.

*Il faudrait qu'il y ait deux types d'activités lors d'une même pédagogique.

Des activités « maison » et des activités « sortie ».

Pour cette année, le tout demeurera comme prévu mais ce sera envisagé pour l'an prochain. Mme Gilbert s'est déjà informée auprès des autres écoles où les services de garde fonctionnent de cette façon. C'est à suivre.

7.1 **Règles de fonctionnement** : Il est proposé de les voir en même temps que les règles de régie interne. Le document est lu.

Proposé par : Mme Sophie Cahill

Appuyée par : Mme Carole Bousquet

No résolution : CE 09-10-699

7.2 **Calendrier des rencontres** : Le calendrier des rencontres est modifié. Il est proposé d'adopter le calendrier suivant :

Mercredi 21 octobre 2009 Mardi 16 mars 2010

Mardi 24 novembre 2009 Mercredi 28 avril 2010

Mercredi 27 janvier 2010 Mardi 1^{er} juin 2010

Il est possible qu'une rencontre soit ajoutée vers le mois de mai afin de voir tous les dossiers en cours en cette période souvent chargée et bousculée par les dates d'échéances...

Proposé par : Mme France Lafond

Appuyée par : Mme Manon Laurencelle

No résolution : CE 09-10-700

7.4 **Dénonciation d'intérêts** : Il est possible qu'en raison de liens personnels ou professionnels, une personne puisse être (où en apparence) en conflit d'intérêts selon les besoins et les choix des fournisseurs. Il existe un formulaire que l'on peut compléter si c'est le cas et on peut se retirer pour le vote. Aucun des membres du CÉ ne correspond aux critères.

7.5 **Rapport annuel** : Le rapport annuel avait déjà été adopté lors de la dernière rencontre (en juin).

7.6 **Plan d'action du C.É. 2009-2010** : Le plan d'action est remis et présenté à tous. Il est proposé d'adopter le plan d'action modifié. Le plan d'action sera distribué aux membres lors de la prochaine réunion de CÉ.

Proposé par : Mme France Lacas

Appuyée par : Mme Sophie Cahill

No résolution : CE 09-10-701

7.7 **Budget du Conseil d'établissement** : Le budget est présenté. Il est proposé d'adopter le budget pour le CÉ 2009-2010.

Proposé par : Mme Marie-Pier St-Onge



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École PAUL-VI
Séance du 23 septembre 2009



Appuyée par : Mme Sophie Cahill
No résolution : CE 09-10-702

7.8 Programmes du M.E.L.S.

7.8.1 **Aide aux devoirs** : Il est proposé de reconduire le projet d'aide aux devoirs, en favorisant l'accès pour les élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} année. L'aide aux devoirs permet entre autres d'amener l'élève à adopter de meilleures méthodes de travail. En 5^{ème} et 6^{ème} années, les professeurs mettent l'accent sur l'autonomie et la responsabilisation des élèves. Il est proposé d'adopter le projet d'aide aux devoirs. Proposé par : Mme France Lafond
Appuyée par : Mme Carole Bousquet
No résolution : CE 09-10-703

7.8.2 **École en forme et en santé** : Il est proposé de reconduire le projet « École en forme et en santé ».
Proposé par : Mme Marie-Pier St-Onge
Appuyée par : Mme France Lafond
No résolution : CE 09-10-704

7.9 **Ergothérapie** : Le projet d'ergothérapie pour le préscolaire a fait l'objet d'une consultation auprès des parents. Les réponses reçues sont favorables à plus de 80%. Le projet pourra donc aller de l'avant. Par le passé le CÉ, après consultation des membres de l'OPP, a autorisé une contribution financière afin de réduire le coût de l'activité pour les parents. Mme St-Onge propose une contribution de 15\$ par enfant pour le projet d'ergothérapie de la part de l'O.P.P. Le coût pour les parents passerait donc de 55\$ à 40\$.
Proposé par : Mme Marie-Pier St-Onge
Appuyée par : Mme Sophie Cahill
No résolution : CE 09-10-705

7.10 **Activités éducatives** : Les activités éducatives complémentaires sont présentées. Le coût de certaines activités n'a pu être fourni à temps pour la réunion. Afin de permettre la réalisation des activités automnales déjà planifiées, il est proposé d'approuver les activités de septembre à novembre. Les activités de décembre à juin seront présentées lors du prochain C.É. afin de permettre aux enseignants de compléter leur planification de sorties et d'ajuster les montants correctement pour la piscine.
Proposé par : Mme France Lacas

Appuyée par : Mme Carole Bousquet
No résolution : CE 09-10-706

8. Points d'information

- 8.1 Parole à la directrice : La directrice est satisfaite des activités et du thème de la rentrée. Le comité pédagogique lui tient à cœur. Elle trouve le projet éducatif intéressant et un point est prévu à chaque assemblée générale pour se l'approprier.
- 8.2 Parole aux représentants du personnel : Les enseignants sont satisfaits de la rentrée scolaire et du climat agréable qui flotte dans l'école.
- 8.3 Parole aux membres : Les parents sont enchantés de la présentation des spécialistes avec la corde à linge lors de l'assemblée générale des parents du début d'année.
- 8.4 Parole à la représentante de l'O.P.P. : L'O.P.P. présente son plan d'action 2009-2010.
- 8.5 Parole au représentant du Comité de parents : La première réunion du Comité de Parents aura lieu le 8 octobre prochain. Avec l'adoption des dispositions prévues au projet de loi 88, des changements sont à venir au Comité de Parents.
- 8.6 Parole au président – Courrier : Remerciements à l'O.P.P. pour leur excellent travail. M. Gélinas propose de créer une adresse électronique à l'intention du Conseil d'établissement afin de rendre plus accessible la communication avec les parents. Il serait volontaire pour assurer le suivi. Une discussion est amorcée. Nous reviendrons sur ce sujet à la prochaine rencontre.

9. Autres sujets

- 9.1 **9.1 Boîtes d'Halloween** : À la demande des parents de William Tremblay, il est proposé de participer à nouveau à la levée de fonds pour la Fondation pour enfants diabétiques.
Proposé par : Mme France Lacas
Appuyée par : Mme France Lafond

- 9.2 **Être écologique à l'école** : Mme Cahill montre sa sensibilité face à l'environnement et aux gestes verts. Mme Tremblay précise que le comité école en santé a déjà mis de l'avant quelques actions et qu'elles évolueront au cours de l'année.
- 9.3 **Liens socio-affectifs** : Les liens socio-affectifs seraient le principal facteur qui aiderait les décrocheurs à raccrocher. Il est suggéré de se pencher sur la question. Mme Tremblay reconnaît ce fait et précise que c'est surtout au secondaire que ce problème se présente en raison du nombre d'enseignants que les étudiants rencontrent. Comme il y a plus de stabilité au primaire, les liens affectifs sont très présents.
- 9.4 **Embellissement de la cour d'école** : C'est signé! Yé!
Il y aura un deuxième module cette fois, pour les plus grands. Le tout devrait se faire vers la fin octobre 2009. Un suivi sera fait lors de la prochaine réunion du CÉ. Madame Tremblay doit rencontrer les responsables du projet à la Commission Scolaire et faire le suivi avec la personne responsable à l'OPP.
- 9.5 **Grippe A H1 N1** : Les mesures d'hygiène sont favorisées et encouragées à l'école (lavage de mains, mesures d'hygiène et d'éthique respiratoire...). Tout le personnel le répète aux élèves et nous suivons à la lettre les consignes données par la C.S en lien avec la Santé publique.
- 9.6 **Campagne de financement** : Avant de parler d'une campagne de financement quelconque, nous attendrons des précisions sur certains points du plan d'action de l'O.P.P. et des montants en caisse pour les projets à destination spéciale.
- 9.7 **Karaté** : Mme Cahill précise qu'elle n'encadrera pas l'organisation fonctionnelle du karaté cette année mais elle encourage la tenue d'activités d'arts martiaux comme le karaté ou le judo....

10. Évaluation de la rencontre

11. Levée de l'assemblée à 22 h 01

Proposé par : Mme France Lacas.

Appuyée par : Mme France Lafond.



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École PAUL-VI
Séance du 23 septembre 2009





Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École PAUL-VI
Séance du 23 septembre 2009

